

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

Doctorat en Santé publique

Centre d'excellence africain pour la santé de la
mère et de l'enfant (CEA SAMEF)

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

JUILLET 2018

SOMMAIRE

RAPPORT D'EVALUATION	pages 2-11
OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT	pages 12
DECISION D'ACCREDITATION	pages 13 et suivantes

RAPPORT D'ÉVALUATION

Doctorat en Santé publique

Centre d'excellence africain pour la santé de la
mère et de l'enfant (CEA SAMEF)

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

JUIN 2018

Le Centre d'excellence africain en Santé de la mère et de l'enfant (CEA SAMEF) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) a demandé l'évaluation de son doctorat en Santé publique par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des doctorats à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 26 mars 2018. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Pierre Lombrail, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

FICHE D'IDENTITE DE LA FORMATION

Université/établissement : Université Cheikh Anta Diop (UCAD)
Composante, faculté ou département concerné : Faculté de médecine, de pharmacie et d'odontologie (FMPO), École doctorale Sciences de la vie de la santé et de l'environnement (ED-SEV)
Nom de la formation : doctorat en Santé Publique
Année de création et contexte : 2010
Lieu(x) où la formation est dispensée : Dakar, Sénégal
Établissement(s) : UCAD
Ville(s) et campus : Dakar, Sénégal

Responsable du doctorat

Nom, prénom : Pr Anta TAL DIA
Corps et grade : Enseignant-chercheur, Professeur Titulaire des Universités
Discipline principale enseignée : Santé Publique

Résultats des accréditations antérieures et système qualité mis en place

Au niveau de l'UCAD, la Direction de la Cellule interne d'Assurance Qualité (DCIAQ) a pour mission de promouvoir les pratiques de qualité dans les domaines de la formation, de la recherche et de la vie universitaire. Chargée de mettre en œuvre la politique qualité, elle élabore des référentiels, des indicateurs, plans d'actions, tableaux de bord et outils d'évaluation interne. Elle pilote les différentes évaluations requises par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup). Une cellule sectorielle d'Assurance Qualité a été créée au sein de la Faculté des sciences et techniques : elle est chargée de faciliter l'application des programmes et projets Qualité de l'Université.

Le doctorat est en cours de procédure pour son accréditation nationale : il a reçu en juin 2017 un avis de recevabilité de la part de l'ANAQ-Sup.

D'autre part, en octobre 2017 une accréditation a été obtenue suite à l'évaluation des experts de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) pour une période de 5 ans.

Moyens humains et matériels mis à disposition du doctorat

Personnel enseignant et de recherche : un professeur titulaire, deux maîtres de conférences agrégés, 3 maîtres assistants, 5 assistants, 108 vacataires.

Personnel administratif, technique et de service : un attaché d'administration universitaire, 2 secrétaires, 1 comptable, 1 aide comptable, 2 chauffeurs, 1 technicien informatique, 2 techniciens de surface.

Moyens matériels :

Connexion internet haut débit accessible à tous les étudiants et au personnel à la faculté de médecine, odontologie et pharmacie ; équipements divers (15 appareils topographiques, 16 ordinateurs de bureau, 15 ordinateurs de cours, 11 ordinateurs portables, 12 appareils photographiques numériques, 29 tablettes...) ; 4 véhicules tout terrain.

La formation se déroule dans l'enceinte de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar où l'ISED dispose de : 7 bureaux administratifs (Directions, Bureaux des enseignants, Bureaux du personnel administratif et de soutien) ; 2 salles de cours et de réunion (modulables pouvant être muté en salle informatique) ; une bibliothèque.

Effectifs étudiants et leur typologie sur les 4 dernières années

Années	Genre		Nationalité		Modalité		Total
	M	F	Sénégalais	Étrangers	Formation initiale	Formation continue	
2013 - 2014	2	0	2	0	2	0	2
2014 - 2015	1	3	4	0	4	0	4
2015 - 2016	4	0	3	1	4	0	4
2016 - 2017	3	1	4	0	4	0	4

COMPOSITION DU COMITE D'EXPERTS

Président :

LOMBRAIL Pierre, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Université Paris 13

Experts :

GERMAIN Michèle, Maître de Conférences - Praticien Hospitalier, Université de Lyon

LATOURE Delphine, Maître de Conférences, Université de Clermont

AVERCENC Léonore, Docteure, Sage-femme DE, Université de Lorraine (experte étudiante)

Le Hcéres était représenté par :

COURTELLEMONTE Pierre, Professeur des Universités, Conseiller scientifique coordinateur du Hcéres.

DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

Date de la visite : la visite s'est déroulée du mardi 3 au jeudi 5 avril 2018.

Résumé du déroulement :

Arrivée du comité à Dakar le 2 avril, début de la visite le 3. Interruption le 4 avril (fête nationale), reprise de la visite et des entretiens le 5 avril. Retour à Paris du 5 au 6 avril.

La visite était commune aux évaluations du master en Nutrition et alimentation humaine, du master en Santé publique, et des deux doctorats correspondants. Elle a impliqué des rencontres aux différents niveaux de la gouvernance : le Recteur de l'UCAD, les doyens des facultés de Sciences et de médecine, le directeur de l'école doctorale, les chefs de département, les responsables des formations évaluées. Des entretiens collectifs ou individuels ont eu lieu avec les enseignants des différentes formations, un panel d'étudiants de chaque formation, et de chaque niveau de formation, les responsables et personnels des services support (fondation de l'UCAD, direction des affaires pédagogiques, direction des systèmes d'information, direction de la vie universitaire et du service à la communauté...), des représentants des partenaires professionnels et anciens étudiants, etc. Une conclusion de la visite et une présentation de la suite du processus a été faite avec les équipes de direction réunies, le 5 avril.

Organisation de la visite et coopération de la formation et de l'établissement à accréditer :

La liste des personnes à rencontrer et lieux ou dispositifs à visiter avait été établie au préalable et soumise à la direction de l'entité qui l'a acceptée. Coopération sans faille de l'entité évaluée : la visite a mobilisé toutes les parties prenantes y compris le Rectorat, et a été pilotée par le directeur de la Cellule interne d'assurance qualité (DCIAQ) sur toute sa durée.

Personnes rencontrées :

Le tableau suivant regroupe les personnes rencontrées selon leur fonction plutôt que dans un ordre chronologique de rencontre. Le tableau ainsi présenté est commun aux 4 formations concernées par cette visite.

<i>Directions</i> <i>Rectorat de l'UCAD</i> Ibrahim THIOUB, Recteur et Président de l'Assemblée de l'Université <i>Décanat Faculté de médecine, pharmacie, odontologie (FMPO)</i> Abdoulaye SAMB, Assesseur FMPO <i>Décanat Faculté des sciences et techniques (FST)</i> Joseph SARR, Doyen de la FST Mamadou SIDIBE, Assesseur FST Ngor FAYE, chef de département Biologie animale <i>Direction CEA – SAMEF</i> Cheikh Touba NDIAYE, Responsable Suivi – Évaluation CEA SAMEF Ousmane NDIAYE, Directeur adjoint CEA SAMEF Katy Niaré DIOUF, Assistante administrative CEA SAMEF <i>École doctorale Sciences de la vie de la santé et de l'environnement (ED-SEV)</i> Monibé DIARRA, Directeur adjoint ED-SEV Roger TINE, secrétaire scientifique ED-SEV Mamadou SARR, membre comité de pilotage ED-SEV Abdoulaye SAMB, membre comité de pilotage ED-SEV <i>Laboratoire Nutrition</i> Nicole IDOHO DOSSOU, directrice laboratoire Nutrition Adama SANE FOFANA, assistante administrative <i>Institut de Santé et développement (ISED)</i> Anta TAL – DIA, directeur ISED Ramatoulaye DIAKHATE FALL, attachée d'administration ISED
<i>Responsables des formations</i> <i>Doctorat en Nutrition et alimentation humaine (NAH)</i> Nicole IDOHO DOSSOU, Responsable de la mention de la formation doctorale NAH <i>Doctorat Santé publique (SP)</i> Anta TAL – DIA, Responsable de la mention du Doctorat SP <i>Master en Nutrition et alimentation humaine (NAH)</i> Nicole IDOHO DOSSOU, Responsable de la mention du Master NAH <i>Master en Santé publique (SP)</i> Anta TAL – DIA, Responsable de la mention du Master SP <i>Mention Biologie, Nutrition et Pathologies Humaines de l'École Doctorale ED-SEV</i> Pr Alioune DIEYE, Responsable de la mention
<i>Enseignants et Enseignants-chercheurs</i> Adama TALL, Épidémiologiste, Institut Pasteur, Dakar, Salimata WADE, Professeur titulaire en nutrition, FST Adama DIOUF, Maître de Conférences titulaire, FST

Fatoumata B DIONGUE LOPES, interne
 Amadou Ibra DIALLO, interne
 Jean Augustin Diégane TINE, médecin psychiatre
 Ndéye Marème SOUGOU, assistant
 Oumar BASSOUM, assistant
 Marc Bernard THIAW
 Maty DIAGNE, médecin Santé publique
 Amadou Tidiane GUIRO, Professeur titulaire, Recteur de l'Université du SINE SALOUM
 Babacar NDIR, expert QSA, Institut de Technologie Alimentaire (ITA)
 Anta Agne DJIGO, MCF assimilée Santé communautaire
 Modou MBACKE FAYE, enseignant vacataire en sécurité alimentaire
 Malang SEYDI, Professeur émérite
 Khadji MBODJI, Maître de Conférences assimilé, Université du SINE SALOUM
 Demba Anta DIONE, consultant, CEO HDS-Africa
 Ibrahima SECK, enseignant-chercheur
 Mamadou FALL, Professeur, chef département Pharmacie FMPO
 Ndeye Fatou NDIAYE, Institut de technologie alimentaire

Professionnels et partenaires, anciens étudiants insérés

Marianne SY, conseillère nutrition, entrepreneuse
 Ampa Dogui DIATTA, analyste de recherche, IFPRI
 Mame Mbayame G DIONE, Dr Agent du DSAS
 Valérie QUENUM NDIAYE, Dr fondatrice ESTEVAL agro-alimentaire
 Grâce EZAN, chef de service SE- CNSA (Conseil national sécurité alimentaire)
 Ousmane DIOUF, responsable suivi évaluation PASME AFD
 Laure TALL, chargée de recherche, Institut sénégalais de recherche agricole
 Massamba DIOUF, enseignant-chercheur FMPO
 Ndéye Marème SOUGOU, assistant
 Jean Augustin Diégane TINE, médecin psychiatre
 Fatoumata B. DIONGUE LOPES, interne

Étudiants

Papa Mamadou dit Doudou SYLLA, Master 2 NAH
 Sidy NDIAYE, Master 2 SP (Dr, Direction de la prévention)
 Mamadou Selly SLY, doctorant ISED (Dr, Conseiller juridique)
 Abdou BADIANE, doctorant NAH
 Ameth DIAGNE, master 2 NAH
 Ousmane DIONGUE Doctorant NAH
 Marie Hélène FAYE, Doctorante NAH
 Ndéye Ndambao SARR, master 2 NAH
 Pape Sitor NDOUR, master 1 NAH
 Adjì Mbène NDIAYE, master 1 NAH
 Linda DA SILVA, Master 1 NAH
 Ahmadou LO, Master 1 SP (Dr)
 Paul Joseph NDIAYE, Master 1 SP
 Khourédia NDIAYE, Master 1 SP
 Rahmaboulahi NDIAYE, Master 2 SP
 Fatou Mbacki SY, Master 2 SP
 Oumar BASSOUM Doctorant SP (Assistant ISED)

Services support et administration

Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (DCIAQ)

Mamadou SARR, Directeur de la CIAQ

Idrissa SARR, chargé de programme Qualité

Bureaux du 3ème cycle/Scolarité

Oulimata Lydia Sow SAMB, Responsable Bureau du 3ème cycle/Scolarité FST

Bocar Abdoulaye LY, chef des services administratifs FST

Ndeye Meissa NDIAYE MANE, secrétaire

Antoinette SARR, secrétaire

Alioune B. Sall, chef de service, FMPO

Safietou Samba LY, chef de service, FMPO

Direction des Affaires pédagogiques (DAP)

Mansour THIAO, Chef de la Division Organisation et animation pédagogique

Direction de l'Informatique et des Systèmes d'information (DISI)

Ibrahima NIANG, Directeur de l'Informatique et des Systèmes d'information

Erick FOUGEAS, coordinateur adjoint DIG/DISI

Fondation UCAD

Mariétou DIONGUE DIOP, Directrice de la Fondation de l'UCAD

Direction de la vie universitaire et du service à la communauté (DVUSC)

Fatou DAME LOUM, Directrice DVUSC

Moussa THIARE, Attaché administration universitaire, DVUSC

Ousmana Majha SARR, Documentaliste

PRESENTATION DU DOCTORAT

Le doctorat en Santé publique est rattaché scientifiquement à la mention Biologie, Nutrition et Pathologies humaines de l'École doctorale Sciences de la Vie, de la Santé et de l'Environnement (ED-SEV) et administrativement à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il vise à former des spécialistes en santé publique de haut niveau qui se destinent soit à l'enseignement et la recherche pour un petit nombre d'entre eux, soit à des fonctions de leaders dans l'administration ou les institutions partenaires pour la majorité. Les compétences relèvent principalement des méthodes d'évaluation des besoins de santé, épidémiologie notamment, et de gestion des interventions dans la communauté, avec notamment une formation à l'évaluation de programmes. Son positionnement reste à préciser, mais il émane d'une institution pionnière et leader dans son champ de compétences qui lui confère un avantage compétitif indéniable.

Dans la grande région africaine francophone, plusieurs doctorats en santé publique sont ouverts en sus de celui de l'UCAD, au Burkina Faso et au Bénin. Sur le paysage sénégalais, aucun autre diplôme de ce type n'est recensé.

La formation doctorale s'inscrit dans une démarche qualité qui se traduit par les demandes d'accréditations nationale, régionale et internationale effectuées. Dans cette perspective, la procédure d'accréditation de l'École Doctorale Sciences de la Vie, de la Santé, et de l'Environnement (ED-SEV) a démarré pour la vague 2018. Une demande d'éligibilité à l'accréditation comprenant l'acte de création de l'École doctorale, le Directeur de l'École, la liste des thèses soutenues au cours des 3 dernières années et la liste des UE proposées, a été fournie à l'ANAQ-Sup. Cette demande d'éligibilité a reçu un avis favorable en juin 2017.

L'UCAD dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité fonctionnelle, d'une Cellule Sectorielle d'Assurance Qualité à fonctionnaliser, d'un Comité Qualité du Département de Biologie Animale. Ces structures constituent un dispositif d'accompagnement à l'Assurance Qualité interne du programme. Le fonctionnement de ces structures obéit à une politique d'évaluation institutionnelle et à des procédures internes d'évaluation et d'accréditation.

Dans ce cadre, des autoévaluations se feront désormais de façon régulière. Les conclusions de ces autoévaluations permettront de prendre en charge les préoccupations identifiées. Par ailleurs, l'ED-SEV produit un rapport d'activités qui évalue certains indicateurs et identifie les forces et opportunités communes aux formations doctorales mais aussi les faiblesses et menaces qui une fois prises en charge, les feront évoluer. Les conclusions de ces autoévaluations et les évolutions qui en découlent sont communiquées auprès des établissements porteurs, des doctorants et des autres acteurs du doctorat. Un pré-rapport est actuellement disponible, la version finale suivra d'ici peu.

SYNTHESE DE L'EVALUATION

1. Positionnement du doctorat

Le doctorat de santé publique est porté par l'ISED (Institut Santé Et Développement). Créé en 1987, l'ISED a pour mission d'assurer la formation et la recherche en Santé publique dans une optique opérationnelle adaptée aux pays en développement. Il est rattaché administrativement au Rectorat et scientifiquement à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie de l'UCAD. Toutes les activités de l'ISED sont menées en étroite collaboration avec le Service de Médecine Préventive et Santé Publique (SMSPS) de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO), qui l'héberge.

Le doctorat en santé publique est rattaché à la mention Biologie, Nutrition et Pathologies humaines de l'École doctorale Sciences de la Vie, de la Santé et de l'Environnement (ED-SEV) et administrativement à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie de l'UCAD.

Plusieurs laboratoires et instituts de recherche sont impliqués dans les projets de thèse, y compris dans la codirection et cotutelle de thèses (Laboratoire UMI 3189, Institut Pasteur de Dakar etc.).

Le programme de doctorat bénéficie des nombreux partenariats de l'ISED, sur les volets enseignement et recherche, même si tous ne semblent pas formalisés, au niveau national (Programme National de lutte contre la Tuberculose (PNT), Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)) et international (*Fondation Bristol Myers Squibb*, *CRDI/CANADA*, *Medicus Mundi Andalucía* (MMA), *London School of Hygiene and tropical medicine* (LSHTM) Université Johns Hopkins, Swiss TPH, ...).

En résumé, le doctorat est porté par une institution pionnière prestigieuse, l'ISED, dont il bénéficie des nombreux partenariats, ce qui permet une offre de formation riche et le contact avec de nombreux employeurs potentiels. Son organisation bénéficie de la rigueur de fonctionnement de l'école doctorale SEV. Toutes conditions qui en font un programme sérieux et solide.

2. Organisation et pilotage du doctorat

Le doctorat en santé publique est rattaché à l'ED-SEV qui en assure le pilotage administratif, pédagogique et scientifique. Ceci requiert l'intervention de la direction (directeur, directeur adjoint, secrétaire scientifique, secrétaire administratif et agent informaticien), du comité de pilotage et du conseil scientifique et pédagogique. Des représentants des doctorants peuvent être associés au conseil scientifique, même si dans les faits, ils participent très peu. La direction du doctorat en santé publique est assurée par le directeur de l'ISED. Toutefois, les missions spécifiques associées à cette direction ne sont pas clairement précisées et le cadrage du doctorat émane essentiellement de l'école doctorale. L'école doctorale dispose d'un règlement intérieur et d'une charte des thèses qui est signée par le doctorant lors de son inscription, et par le directeur de thèse, le directeur du laboratoire d'accueil, le responsable de la formation doctorale et le directeur de l'école doctorale.

Les ressources humaines et matérielles de l'ISED sont mises à disposition des doctorants en Santé publique qui bénéficient ainsi de deux salles de cours, d'une bibliothèque, d'un accès internet haut débit, de personnel enseignant et de recherche (11 titulaires et 108 vacataires) et de personnel administratif, technique et de service (12 personnes). Même si ces moyens matériels et humains sont partagés avec le master en santé publique, ils restent néanmoins confortables au regard du faible nombre d'étudiants inscrits en doctorat. La communication concernant le doctorat transite essentiellement via le site internet de l'école doctorale où sont transmises les informations concernant les procédures administratives et les animations scientifiques par exemple. Des plaquettes sont également distribuées pour présenter le doctorat à l'échelle locale. En interne,

même si un intranet existe, il lui est souvent préféré l'utilisation de *mailing-lists* qui assurent au quotidien la communication entre les doctorants et l'administration.

L'UCAD dispose d'une cellule Interne d'Assurance Qualité qui accompagne progressivement la mise en place de processus d'auto-évaluation. Un premier pré-rapport d'activités est actuellement disponible en attendant la version finale. Actuellement, il n'existe pas de procédure particulière au niveau du doctorat en santé publique renseignant sur la mise en place d'évaluation des enseignements et de dispositifs de suivi.

L'inscription en doctorat requiert un financement qui doit être recherché en amont avec l'aide du futur directeur de thèse. Les sources de financement sont multiples (CEA SAMEF, projet de recherche nationaux, bourse de thèse à l'international). Cependant, les financements sont souvent partiels et la constitution d'une bourse de thèse complète nécessite la combinaison de plusieurs sources, ce qui s'avère relativement complexe à obtenir. Les sujets de thèse ne sont pas clairement affichés et accessibles à tous mais ils sont discutés en amont (souvent dès le M2) entre le futur encadrant et l'étudiant qui élaborent ensemble un protocole avant de rechercher une bourse. Cette procédure manque de visibilité et limite de fait l'accès à des étudiants extérieurs à l'UCAD. Les thèmes retenus par l'école doctorale doivent correspondre au plan annuel de travail établi par le CEA SAMEF. Le comité scientifique et pédagogique du doctorat effectue une pré-sélection des candidats sur dossier. Un rapport de pré-sélection est ensuite envoyé à l'école doctorale avant soumission du protocole de recherche au comité d'éthique de la recherche (CER) de l'UCAD. Enfin, pour clore la procédure d'admission, l'adéquation entre le sujet de recherche et la formation doctorale demandée est validé par le comité scientifique et pédagogique de l'école doctorale. Même s'il peut être évident pour les personnes averties, l'ensemble de ce processus d'inscription en doctorat (recherche de financement, de l'encadrant et validation du sujet) s'avère relativement complexe et peu lisible de l'extérieur. Le bureau d'information, d'accueil et d'orientation et la direction de la vie universitaire et des services à la communauté peuvent accompagner l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers et handicapés. Cette aide est disponible pour l'ensemble des étudiants de l'UCAD et il n'existe pas de dispositif spécifique au niveau du doctorat.

3. Encadrement et formation des doctorants

Les études doctorales sont d'abord centrées sur la réalisation d'un travail de thèse. Elle comporte également des enseignements de santé publique formels organisés en trois blocs la première année (dont la validation conditionne la poursuite des études) : Méthodologie méthodologie générale approfondie (60h : Acquérir les bases méthodologiques et les principes d'utilisation des outils préalables à l'acquisition des compétences en matière d'épidémiologie descriptive et analytique, de mesure, de modèles d'analyse multivariée) ; Maîtrise maîtrise de la recherche : (40h : « Acquérir les notions méthodologiques indispensables à la réalisation d'un véritable projet de recherche ») ; Apprentissage de l'anglais scientifique (192h : « Etre capable de comprendre l'anglais écrit et parlé ; Connaître les règles de base de la communication en anglais et savoir les mettre en pratique dans le cadre d'une communication scientifique »).

Lors de leurs études, les étudiants bénéficient des enseignements de l'école doctorale, proposés à l'ensemble des doctorants quelle que soit leur spécialité sous forme de modules spécifiques organisés par chaque laboratoire porteur de spécialité et de modules transversaux. Les modules spécifiques à la santé publique ont un volume horaire de 40 heures pour l'équivalent de 2 crédits. Ils portent sur : Épidémiologie des maladies transmissibles ; Épidémiologie des maladies non transmissibles et nutritionnelles ; Évaluation des systèmes de santé ; Informatique appliquée à la santé et Recherche en santé communautaire. Les modules transversaux, d'une durée de 20h (1 crédit), sont variés : Anglais scientifique ; Ateliers et séminaires doctoraux ; Management Gestion ; Doctoriales (S/SP) ; Bioéthique ; Management de la qualité (SP) ; Épidémiologie et bio statistique ; Informatique ; Techniques de communication et Méthodologie de la recherche et pédagogie universitaire.

Les modalités de suivi des doctorants sont clairement définies et transparentes, communes à l'ensemble des programmes de l'école doctorale (ED-SEV). Les doctorants doivent valider les formations d'accompagnement, organisées en 2 modules (transversaux et spécifiques) pour 10 crédits chacun. Pour soutenir sa thèse, en plus des conditions générales à l'UCAD fixées par arrêté rectoral, pour être autorisé à soutenir sa thèse par l'ED-SEV « le candidat avoir au moins un article tiré de sa thèse, publié dans une revue scientifique avec comité de lecture. Il doit occuper le rang de 1^{er} ou à défaut de 2^e auteur » (livret du doctorant, UCAD, ED-SEV). La durée de la thèse est fixée à 3 ans. Ce délai semble souvent dépassé (4 voire 5 ans), mais l'école doctorale a introduit récemment un suivi semestriel de l'avancement des thèses qui lui semble de nature à tenir plus systématiquement le délai réglementaire.

4. Insertion professionnelle des docteurs

L'insertion professionnelle est favorisée par l'organisation annuelle de Doctoriales (rencontres avec les acteurs du monde socio-économique) et le réseau des anciens (« alumni »). Le suivi des diplômés n'est pas exhaustif mais tous les répondants à l'enquête annuelle ont trouvé un emploi, majoritairement dans des programmes nationaux et internationaux, certains comme enseignants-chercheurs (1 à l'UCAD, 2 à l'Université Alioune Diop de Bambey).

Huit étudiants ont soutenu leur thèse de doctorat en santé publique depuis 2015. Pour 4 d'entre eux, l'emploi occupé avant la thèse est différent de celui tenu après l'obtention du doctorat mais pour les 4 autres, soit l'emploi n'est pas renseigné, soit il reste le même avant et après le doctorat. Il est regrettable que, malgré la présence d'une cellule qualité structurée et active au niveau de l'UCAD et le faible effectif des doctorants, leur suivi ne soit pas systématisé de manière exhaustive afin de pouvoir évaluer la plus-value de la thèse en santé publique dans l'insertion professionnelle des étudiants notamment dans l'enseignement supérieur et la recherche. Ainsi 13 thèses sont en cours actuellement mais cet effectif est à mettre en regard du nombre beaucoup plus important d'étudiants en master Santé Publique (prévision de 24 en M2 et 80 en M1).

En conclusion même si l'insertion professionnelle des docteurs semble globalement satisfaisante, il est regrettable que très peu de données objectives ne soient apportées au dossier pour permettre d'en apprécier la pertinence.

Points forts :

- Formation doctorale bien structurée par l'équipe et par l'ED
- Réseau de partenaires scientifiques de qualité ; liens étroits avec le monde socio-économique, public et privé
- Ouverture sur la santé communautaire et l'évaluation des services de santé (préparation à des responsabilités de conception, conduite et évaluation de programmes populationnels)

Points faibles :

- Manque de suivi formalisé de l'insertion professionnelle des étudiants empêchant d'apprécier leur situation et donc la plus value du doctorat
- Montage financier des bourses de thèse complexe et fragile, limitant la politique scientifique et la visibilité des offres par les étudiants.

Conclusion

Ce doctorat répond à un besoin incontournable. Partout dans le monde, la complexité des problèmes de santé publique et celle du fonctionnement du système de santé requièrent des professionnels de haut niveau pour y faire face, à un niveau stratégique et opérationnel et au service d'une politique de santé ambitieuse, ce dont le Sénégal s'est doté avec son Plan Sénégalais pour l'Excellence. Il faut à la fois développer de nouvelles méthodes de surveillance de l'état de santé pour suivre l'impact de transitions multiples, épidémiologique et démographique pour commencer, mais tout autant environnementale et technologique. Ces transformations radicales du paysage sanitaire nécessitent de penser des stratégies d'intervention en population et d'adaptation profonde des services de santé et de protection sociale ; de les implémenter et d'en évaluer l'impact en termes à la fois d'efficacité mais également d'efficience, dans un contexte de ressources rares, et d'équité, face à la montée des inégalités sociales et territoriales de santé et d'accès aux services.

L'ISED est l'institution de référence à même d'accompagner ces changements. Il a une grande antériorité, une renommée établie, des partenariats professionnels et scientifiques multiples, au Sénégal, dans la sous-région et dans le monde. Basé à Dakar, il a un accès privilégié aux ressources intellectuelles indispensables à la poursuite de ses ambitions, l'Institut Pasteur ou l'Institut de Recherche et Développement pour ne nommer qu'eux. Sachant que son réseau s'étend au-delà en France (ISPED à Bordeaux, Université d'Aix-Marseille, ...), en Europe (Swiss TPH, Université Libre de Bruxelles, London School of Tropical Medicine and Hygiene) et ailleurs (Johns Hopkins notamment).

Le programme de doctorat est géré par une équipe de taille appropriée qui sait pallier ses manques par des collaborations, même s'il serait souhaitable de les combler progressivement (qu'il s'agisse d'économie de la santé ou de systèmes d'information par exemple). Il s'appuie sur une École Doctorale dont l'organisation semble extrêmement rigoureuse et efficace (un suivi plus rapproché des thèses semble avoir raccourci leur durée).

En l'absence de données de positionnement dans le dossier et la mission n'ayant pas eu la possibilité d'approfondir ce point spécifique, la place de ce programme est difficile à apprécier précisément. Si d'autres programmes se sont ouverts récemment dans d'autres universités du pays (Gaston Berger à Saint-Louis, Alioune Diop à Bambey), ils ne semblent pas avoir les ressources pour rivaliser. En revanche, une analyse stratégique globale semblerait judicieuse pour identifier les avantages distinctifs de ces différentes formations et offrir une visibilité du potentiel national, ce qui a manqué aux évaluateurs mais fait probablement défaut aux autorités ministérielles (santé comme éducation). Ceci aiderait également à positionner le pays dans la région et par rapport aux universités des pays anglophones. Cette analyse est d'autant plus nécessaire que la contrainte sur les ressources est forte, et que l'accès à des financements internationaux en contraction devient lui-même extrêmement compétitif.

Ceci soulève probablement aussi un besoin de communication manifeste. L'ISED est une institution reconnue, mais il doit le rester et mieux valoriser, auprès des bailleurs potentiels, la valeur ajoutée par sa formation. Il s'agit de fournir au pays des ressources humaines nationales de haut niveau, capables à la fois de maîtriser les exigences scientifiques internationales et de les ancrer dans une connaissance fine des problématiques africaines pour le succès de leurs programmes.

RECOMMANDATIONS POUR L'ETABLISSEMENT

Au terme de cette évaluation, les experts ne peuvent que recommander la poursuite de l'effort de développement avec une politique de partenariats plus formalisée et une stratégie de communication ambitieuse.

En tant que tête de réseau de fait, l'ISED gagnerait à dresser un paysage actualisé des programmes similaires existants ou en projet dans le pays (si ce n'est dans la sous-région, y compris en pays anglophones) de manière à valoriser un potentiel global de formation tout en caractérisant les spécificités de chaque université et singulièrement les siennes.

Plus spécifiquement, sur un plan pédagogique, eu égard aux évolutions de l'offre de formation et des possibilités d'insertion, il est impératif que le programme se dote d'une procédure rigoureuse de suivi de ses diplômés.

OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
+ + + + +
RECTORAT
+ + + + +
DIRECTION DE LA CELLULE INTERNE
D'ASSURANCE QUALITE
Le Directeur
B.P. - 5005 Dakar-Fann - SENEGAL
+ + +

NE 00222 DCIAQ

03 JUN 2018

OBJET : Réponses aux experts du HCERES pour l'évaluation du Master et du Doctorat en Santé Publique

Messieurs les Experts

Nous vous prions de bien vouloir prendre en compte certaines clarifications et explications apportées par l'équipe pédagogique sur les rapports provisoires d'évaluation du Master et du Doctorat en Santé Publique.

1. Master Santé Publique

L'effectif faible des doctorants issus du Master s'explique par l'effectif moyen des étudiants en Master mais aussi par leur profil. En effet, il s'agit souvent de professionnels de santé qui n'ont pas fondamentalement une perspective de poursuivre les études jusqu'au doctorat. Cependant, cette situation peut évoluer avec l'augmentation du nombre d'étudiant en première année de master mais aussi le profil avec des étudiants et des internes des hôpitaux.

En première année de master il est demandé aux étudiants de faire un choix parmi les options disponibles en deuxième année. Ce choix sera définitif en fin de première année. Il arrive souvent aussi que ce choix soit dicté par l'organisme qui finance la bourse. Cependant, comme l'ont souligné les experts il est bien de formaliser tout cela.

2. Doctorat Santé Publique

Bien que nous ayons la situation de tous les étudiants sortants, il est vrai qu'on devrait mettre en place un système de suivi plus formel comme l'ont recommandé les experts.

Pour le Recteur et par délégation



Professeur Mamadou SARR

DÉCISION D'ACCRÉDITATION

Doctorat en Santé Publique

Centre d'Excellence Africain sur la santé de la
mère et de l'enfant (CEA SAMEF)

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

Juillet 2018

PORTÉE DE LA PROPOSITION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE COMITÉ

Le HCERES a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le HCERES et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France du diplôme concerné par la formation accréditée. Le processus d'accréditation du HCERES n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France du diplôme ainsi labellisé.

ANALYSE DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

DOMAINE 1 : POSITIONNEMENT DU DOCTORAT

Critère d'accréditation

- Le positionnement, le contenu et les objectifs du doctorat sont clairement définis. Ses interactions avec les parties prenantes (établissement(s) porteur(s), partenaires étrangers, tissu socio-économique) sont formalisées et efficaces. Ses liens avec les unités de recherche et la politique scientifique de l'établissement sont effectifs.

Appréciation du critère

Le doctorat est porté par une institution prestigieuse et pionnière dans la sous-région, l'ISED (Institut santé et développement) . Il bénéficie de la renommée de cet institut et de son réseau de collaborations locales, nationales et internationales. Il répond à un besoin évident de renouvellement des cadres et de production de connaissances adaptées au bassin de population concerné, du fait de son épidémiologie et de l'organisation des services qui y prévaut.

DOMAINE 2 : ORGANISATION ET PILOTAGE DU DOCTORAT

Critère d'accréditation

- L'organisation et le pilotage du doctorat sont clairement définis et s'appuient sur des moyens matériels et humains adaptés aux exigences du niveau 8. Des mécanismes d'assurance qualité existent, fonctionnent et permettent l'amélioration continue du doctorat. Le recrutement des doctorants est formalisé ; leur financement est équitable et soutenable.

Appréciation du critère

Le doctorat s'appuie sur une école doctorale au fonctionnement rigoureux. Les procédures de recrutement sont exigeantes et explicites, notamment en termes de financement. Un flux régulier témoigne de la capacité à tenir dans la durée un processus de formation qui répond aux attentes du milieu.

DOMAINE 3 : ENCADREMENT ET FORMATION DES DOCTORANTS

Critère d'accréditation

- Une politique rigoureuse d'encadrement et de suivi des doctorants est mise en œuvre. Les doctorants ont accès à des enseignements diversifiés et participent à des événements d'ordre scientifique et/ou professionnalisant. Des règles explicites en matière de durée et de soutenance des thèses sont appliquées. Des mesures anti-fraude, anti-plagiat et anti-corruption sont mises en œuvre.

Appréciation du critère

L'école doctorale organise une formation transversale évaluée à laquelle s'ajoutent des modules spécifiques de la santé publique « moderne » (anglais, systèmes d'information, ...) eux-mêmes évalués. Le suivi des travaux est régulier et un effort est fait pour se rapprocher de la durée souhaitable d'une thèse (3 ans).

DOMAINE 4 : INSERTION PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS

Critère d'accréditation

- Le doctorat comporte des dispositifs pour assurer la promotion du doctorat et l'insertion professionnelle des docteurs. Le suivi et l'analyse de celle-ci sont effectifs et utilisés pour l'amélioration continue du doctorat.

Appréciation du critère

L'école doctorale organise des rencontres annuelles avec le monde socio-économique (« doctoriales ») et le réseau des anciens est mobilisé. De fait, les docteurs ne semblent pas rencontrer de difficultés pour trouver un emploi mais le suivi de leur devenir est lacunaire et ne permet pas une réelle politique de perfectionnement.

DECISION FINALE

Au vu de l'analyse des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante :

« Décision d'accréditation, sans réserve, pour 5 ans »

et attire l'attention de l'université et de l'équipe de direction du doctorat en Santé publique sur les points ci-dessous :

- la commission recommande à la formation de mieux suivre le devenir des étudiants ;
- la commission recommande à la formation de renforcer les procédures de l'assurance qualité dans la formation et de l'enseigner

SIGNATURE

Pour le Hcéres,



Michel Cosnard, président

Date : Paris, 2 juillet 2018

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)